

Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Sciences du sport et Santé - Accès Santé

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Sciences du sport et Santé - Accès Santé (LAS) (29226)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 13%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Sciences du sport et Santé - Accès Santé (LAS) (29226)	Jury par défaut	Tous les candidats	120	1422	1420	472	119

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Sciences du sport et Santé - Accès Santé (LAS) (29226)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	731	729	276	67	56,3 %
			Masculin	691	691	196	52	43,7 %
			Total	1422	1420	472	119	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Sciences du sport et Santé - Accès Santé (LAS) (29226)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	18	18	0	0	0 %
				Sans mention	259	259	8	3	2,6 %
				AB	408	408	45	11	9,4 %
				B	383	383	208	64	54,7 %
				TB	190	190	170	37	31,6 %
				TBF	25	25	25	2	1,7 %
				Total	1283	1283	456	117	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	4	4	0	0	0 %
				Sans mention	28	28	0	0	0 %
				AB	24	24	2	2	100 %
				B	23	23	10	0	0 %
				TB	5	5	4	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	84	84	16	2	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	2	0	0	
				Sans mention	8	8	0	0	
				AB	4	4	0	0	
				B	1	1	0	0	
				TB	2	2	0	0	
				Total	17	17	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	16	15	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				B	3	3	0	0	
				TB	14	14	0	0	
				Total	34	32	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	4	4	0	0	
				Total	4	4	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Sciences du sport et Santé - Accès Santé (LAS) (29226)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	1197	1197	449	114	95,8 %
			En réorientation	124	123	14	2	1,7 %
			Non scolarisés	61	61	7	3	2,5 %
			Scolarité étrangère	25	24	2	0	0 %
			Autres	15	15	0	0	0 %
			Total	1422	1420	472	119	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition	
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Sciences du sport et Santé - Accès Santé (LAS) (29226)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	439	439	179	34	
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	346	346	172	58	
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	242	242	64	13	
			Autres doublettes	206	206	38	11	
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.					
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.					

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Strasbourg - Licence - Sciences pour la santé - Sciences du sport et Santé - Accès Santé (LAS) (29226)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	35,6 %	35,6 %	39,5 %	29,3 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	28,1 %	28,1 %	38 %	50 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	19,6 %	19,6 %	14,1 %	11,2 %
		Autres doublettes	16,7 %	16,7 %	8,4 %	9,5 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	- Résultats dans les matières scientifiques et littéraires - Résultats en éducation physique et sportive (EPS) en première et terminal.	Notes remontées ou saisies dans Parcoursup - Résultats dans les matières scientifiques et littéraires (svs, mathématiques, physique-chimie, philosophie, histoire-géo, sciences économiques...) obtenus en première et terminale ou dans leur cursus précédent (réorientation).	Essentiel
	Résultats en éducation physique et sportive (EPS) à l'épreuve facultative	Notes remontées ou saisies dans Parcoursup	Essentiel
	- Résultats du Baccalauréat	Notes remontées ou saisies dans Parcoursup	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences littéraires et argumentaires. Compétences scientifiques	Bulletins scolaires : notes, appréciations et commentaires renseignés par les équipes pédagogiques.	Essentiel
	Capacité à travailler en équipe. Capacité de travail. Capacité à réussir	Fiche Avenir	Essentiel
	Compétences méthodologiques	Fiche Avenir. Bulletins scolaires. Compétences méthodologiques : TPE (travaux personnels encadrés), activités interdisciplinaires, projet technologique, étude de gestion, projet en enseignement spécifique de la spécialité, projet en design et arts appliqués, réalisation d'un projet technique.	Essentiel
Savoir-être	Ouverture culturelle, maturité, créativité, souplesse d'esprit.	Fiche avenir. Rubrique "Activités et centres d'intérêt"	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Ouverture à l'autre, capacité à prendre des responsabilités, capacité de remise en question et capacité à s'investir.	Fiche avenir. Rubrique "Activités et centres d'intérêt"	Essentiel
	Autonomie, implication, esprit d'équipe	Fiche avenir. Rubrique "Activités et centres d'intérêt"	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet professionnel détaillé (cohérence du projet, adéquation du projet à la formation et ses valeurs, personnalisation)	Fiche Avenir. Lettre de motivation	Essentiel
	Motivation	Fiche Avenir. Projet de formation	Essentiel
	Connaissance des débouchés et des exigences de la formation	Lettre de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratiques sportives et/ou artistiques: - dans le cadre des associations sportives scolaires. - dans le cadre du foyer socio-éducatif - dans le cadre de l'établissement hors compétition sportive.	Rubrique "Activités et centres d'intérêt"	Très important
	Pratiques sportives et culturelles extra-scolaires : pratiques de loisir, pratiques fédérales	Rubrique "Activités et centres d'intérêt". Licences sportives, résultats sportifs (niveau de pratique, inscription dans un centre de formation...) pratiques artistiques en troupes, écoles, etc., pratiques de bon niveau en activités non compétitives (sports de glisse, APPN, tennis,...)	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Investissement associatif et citoyen : - Qualifications d'animation et d'encadrement -Qualifications en arbitrage, jeune juge, ... - Qualifications en secourisme et sauvetage (BNSSA, PSC1, PSE1, PSE2)	Lettre de motivation. Rubrique "Activités et centres d'intérêt". Fiche Avenir - Expériences et compétences civiques, citoyennes, défense, protection civile, engagement associatif (bénévolat associatif, pompier volontaire, assistant d'éducation, AESH), ...	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux de la formation a procédé à un examen des dossiers afin d'effectuer son classement. Elle a utilisé l'outil d'aide à la décision de PARCOURSUP afin d'effectuer une première analyse et un pré-classement des candidatures. L'analyse des différentes pièces du dossier selon les critères rappelés dans le présent rapport a permis d'établir le classement définitif. Pour les dossiers ne possédant pas les éléments permettant de mettre en œuvre les critères (ex. candidats non-bacheliers sans notes, etc.) ou afin de départager les dossiers, l'ensemble des pièces du dossier a pu être utilisé lors de l'établissement du classement final.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

À ce stade, la commission n'a pas d'autres recommandations à énoncer que celles figurant sur les attendus nationaux et locaux et sur les critères généraux d'examen des vœux figurant sur la plateforme PARCOURSUP.

Signature :

Michel Deneken,

Président de l'établissement Université de

Strasbourg